



L'ECHO



Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de CRAPONNE-SUR-ARZON
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique
www.craponnesurarzon.fr - Facebook : mairie craponne sur arzon

N°18 - décembre 2015

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Du 21 janvier au 20 février 2016 aura lieu la campagne de recensement de la population. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est un enjeu important pour Craponne, chaque habitant compte. Le résultat du recensement détermine :

- La contribution de l'État au budget de la commune
- Le nombre d'élus au Conseil Municipal
- Les besoins en matière d'équipements publics
- La possibilité pour les porteurs de projets de créer des commerces ou de nouveaux logements.

Pendant cette période, 6 agents recenseurs répartis sur 7 secteurs de la commune viendront à votre rencontre. Un agent coordonnateur et un élu seront disponibles en mairie pour répondre à vos questions. Cette année, vous aurez aussi la possibilité de vous faire recenser sur internet. La procédure à suivre vous sera expliquée par les agents recenseurs.

Vous la retrouverez également sur : www.le-recensement-et-moi.fr



VISITE DES PERSONNES ISOLEES PAR DES BENEVOLES

La commission « cohésion sociale » de la communauté de communes du pays de Craponne cherche des solutions pour rompre l'isolement des personnes âgées ou non.

Avec les autres partenaires sociaux il a été décidé de former une équipe de bénévoles qui sera encadrée par le Centre Social CYPRES. Si vous souhaitez faire partie de cette équipe ou recevoir sa visite, vous pouvez vous faire connaître au 04 71 03 38 92.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES



Désormais, chacun peut illuminer les extérieurs de sa maison à moindre coût et en toute sécurité avec des guirlandes à LED. Si vous êtes un particulier et que vous habitez la communauté de communes du pays de Craponne, participez au concours de la plus belle maison illuminée. Ce concours est organisé par Radio-Craponne et

l'Office de tourisme avec le soutien de l'Association de Programmation Culturelle du Pays de Craponne (APCPC). Les bulletins d'inscriptions sont disponibles auprès des commerçants, de l'Office de tourisme, Facebook (Mairie Craponne sur Arzon ou Communauté de Communes du Pays de Craponne). Fin des inscriptions le 1^{er} décembre (bulletin à déposer à l'Office de tourisme). Un circuit de visite sera établi et disponible sur demande.

Elections Régionales
6 et 13 décembre
Justificatif d'identité
obligatoire.

Médaille de la famille
Date limite de dépôt des dossiers : 8
janvier 2016. Renseignements sur
www.udaf43.org

**Fermetures exceptionnelles
de la Mairie**
Samedi 26 décembre et
Samedi 2 janvier.

AMBASSADEUR : GERARD PINEL



Son aventure de bénévole a débuté en 1989. Alors jeune conseiller municipal, il s'investit dans des

décors divers pour le 15 août, le millénaire, les illuminations des fêtes de fin d'année. Au cours de ce mandat, il adopte le Festival Country auquel il est resté fidèle depuis son arrivée à Craponne. Il n'a raté aucune édition apportant chaque année sa patte de menuisier à la manifestation en exploitant tout ce qui pouvait l'être, en suspendant par exemple guitare et violon à une grue aux abords du site.

Au sein d'une commission ou d'associations ils sont donc nombreux, toutes générations confondues, à avoir partagé son aventure.

A présent l'ancien jeune-artisan est plutôt jeune-retraité. Le temps a passé mais il a été sans prises sur sa foi dans le pays de Craponne.



Ses dernières créations ont été d'utiliser l'emplacement de la Commune pour annoncer avec talent le Festival Country et Trifola.

Il y a, au fond d'une vieille cabane, des lettres de bois détachées qui, un soir de 15 août, s'étaient illuminées le temps d'un feu d'artifice. Ces lettres s'adressaient au public, elles disaient « Craponne vous remercie ».

Aujourd'hui, Gérard Pinel, tenez le vous pour dit,
C'est Craponne qui vous remercie !

AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE



Présidée par Danielle Montagne, l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole travaille en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang

(E.F.S.) Auvergne/Loire. Les 14 bénévoles actifs organisent et participent aux collectes à Craponne, font la promotion du don du sang, recensent et recherchent des donneurs. L'association se compose d'environ 80 membres (donneurs et anciens donneurs) qui s'acquittent d'une cotisation annuelle de 3 euros. Tout sympathisant peut devenir « amicaliste ».

Les écoles publiques de Craponne, Jullianges, ainsi que le périscolaire ont bénéficié d'une intervention dans le cadre des actions de sensibilisation des jeunes.

Dans les deux collèges craponnais lors de l'information sur les dons d'organes, le don du sang a été naturellement abordé.

En 2015, 432 donneurs, dont une vingtaine de nouveaux, ont participé aux 4 collectes annuelles de sang à la salle polyvalente. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins, plaquettes, plasma et globules rouges, sont séparés. Toute personne en bonne santé peut donner son sang à partir de 18 ans et jusqu'à 71 ans, six fois par an pour les hommes et quatre fois pour les femmes.

UNE PATINOIRE A CRAPONNE

Du 16 décembre au 5 janvier, une patinoire sera installée sur le Faubourg Constant. 5 euros les 45 minutes. Ouverte certains soirs en nocturne. Renseignements sur le site de Radio-Craponne.

CALENDRIER DU MOIS DE DECEMBRE

Jusqu'au 5 décembre	Les Sapeurs-Pompiers collectent les bouchons au profit du téléthon. Conteneur devant la caserne (route d'Aranc).
4 et 5	TELETHON : - Après-midi jeux de cartes et de société à la Grenette - Randonnée pédestre et VTT - Repas organisé par les Sapeurs-Pompiers - Envol'Art - Répétition publique Et plein d'autres animations...
4	Cinéma à 20h30 à la Grenette : FATIMA.
5	Cinéma à 20h30 à la Grenette : SEUL SUR MARS.
6	Loto du Club Le Temps des loisirs, à partir de 14h à la Grenette.
6	Elections Régionales – Salle Polyvalente de 8h à 18h.
8	Conseil Municipal à 20h30
11	Permanence de l'association UFC Que Choisir 43 de 8h30 à 12h00 en Mairie. Possibilité de prendre RV au 04 71 02 29 45.
13	Elections Régionales – Salle Polyvalente de 8h à 18h.
14	Le Café des Parents gratuit et ouvert à tous, au pôle petite enfance (route du stade) de 14h à 16h.
18	Le Cyprès propose un atelier pour diversifier et équilibrer son alimentation, de 20h à 22h au centre social. Ouvert à tous (participation de 5 € pour 4 ateliers) - 04 71 03 30 85.
20 et 23	Partir en train à la recherche du Père Noël, avec le Chemin de Fer du Haut Forez. Départs de Craponne à 15h20. Le Père Noël récompensera les enfants au pied du sapin, salle des fêtes d'Estivareilles. Retour à Craponne à 17h45. Tarif : 9 € ; 6 € enfants de 2 à 11 ans ; 2 € enfants - 2 ans. Uniquement sur réservation auprès de l'Office de Tourisme : 04 71 03 23 14.
20	Concert de Noël à 17h30 à la chapelle des Pénitents par le quatuor Couleur Vocale entrecoupé de morceaux de piano. Participation libre.
24	Le Père Noël sera sur la place du For, de 14h30 à 18h. Venez prendre en photo vos enfants avec le Père Noël, qui leur distribuera des papillotes.
26	Tournoi de Noël, organisé par le club de tennis de table, à 18h au gymnase de Craponne-sur-Arzon. Ouvert à tous (licenciés ou non). Lot pour tous les participants.

Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès de l'Office de Tourisme :
04 71 03 23 14

Inscription sur craponnesurazon@wanadoo.fr pour recevoir l'écho par mail